

04.01.2012 - 12:01 Uhr

2e pilier Pas question de baisser les rentes !

Bern (ots) -

Peu avant de passer le témoin à son successeur, le conseiller fédéral Didier Burkhalter a mis en consultation le rapport sur l'avenir du 2e pilier. Ce rapport est de première importance. Il a pour objectif la baisse du taux de conversion minimal et, donc, des rentes, et propose également des pistes possibles pour y parvenir.

Mais, contrairement à ce que prétend ce rapport, la baisse du taux de conversion minimal de 6,8 à 6,4 % à l'horizon 2015 n'est absolument pas largement acceptée. Au contraire. C'est une réalité que les rentes actuelles des 1er et 2e piliers sont souvent trop justes pour les bas et moyens revenus. Le fil conducteur de tous les projets de réforme de la prévoyance vieillesse doit donc être la réalisation du mandat constitutionnel, soit : garantir aux personnes à la retraite leur niveau de vie antérieur.

Le rapport reflète presque telle quelle la « formule sacrée » du monde des caisses de pensions, selon laquelle l'espérance de vie ne cesse d'augmenter et les rendements de diminuer. On est en train de peindre le diable sur la muraille !

Mais, pour l'Union syndicale suisse (USS), une chose est claire : modifier l'aune principale qui sert à déterminer le niveau des rentes, cela nécessite des analyses fouillées. Or celles-ci sont largement absentes du rapport. Pour combler cette lacune, l'USS analyse de son côté le financement des rentes actuelles de la prévoyance professionnelles. Durant la procédure d'audition sur le rapport concernant l'avenir du 2e pilier, elle présentera les données bases à ce sujet.

Contact:

Doris Bianchi (031 377 01 13 ou 076 564 67 67), secrétaire dirigeante de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100710792> abgerufen werden.